

PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE
du 19 mars 2017
Hôtel des Alpes, 1073 Savigny

Présidence : Jean-Jacques Jossevel

13 membres sont présents.

Le président ouvre la séance à 11h.15. Il remercie les membres présents et souhaite la bienvenue à tous.

En préambule, Jean-Jacques annonce le décès de Monsieur Amaudruz l'an dernier, et demande d'observer une minute de silence à sa mémoire.

Ordre du jour :

1. Constatation de la validité de la convocation.

Jean-Jacques constate la validité de la convocation. L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

6 membres se sont excusés.

2. Nomination des scrutateurs.

Gérald Martin est nommé scrutateur, à l'unanimité.

3. Procès-Verbal 2016.

Le procès-verbal de l'AG du 10 avril 2016 a paru dans l'Echo des Collies et dans Info Chien, ainsi que sur le site CCS. La lecture n'en est pas demandée. Il est accepté à l'unanimité.

4. Rapports des : Président, Caissière et Vérificateurs aux comptes.

Rapport du Président

Chers membres et amis du Groupe Romand,

Une année déjà depuis notre dernière assemblée générale, et l'heure d'un nouveau bilan rétrospectif.

Tout d'abord, des nouvelles du Collie Club Suisse, pour lequel, ce fut une année assez tranquille. Hormis le weekend des Collies, toutes les activités prévues au programme annuel ont pu être organisées. La collaboration avec le webmaster et le CC est fructueuse, et vous avez pu constater que le site du club est aussi à jour en français qu'en allemand (merci à Danièle pour son travail de traductrice). Il faut encore mettre à jour certains liens, et surtout traduire les pages « anciennes ». Les versions définitives des règlements ont été approuvées par la SCS. Il y aura encore une modification du règlement d'élevage, puisque l'assemblée générale CCS du mois de mars dernier a voté l'obligation, tant pour les femelles que pour les mâles du test ADN de filiation (ceci est dû à un cas de filiation qui n'a pas pu être résolu vu la mauvaise volonté d'un éleveur). Il y a également de nouvelles règles à la SCS qui nous ont obligés à modifier les statuts de club, à savoir que les nouveaux membres vétérans, honoraires, insignes du mérite devront dorénavant payer le timbre SCS (nommés après le 26.04.2016). De plus la SCS veut également que lui soient transmis la liste des membres de manière détaillée. Je reviendrai sur ce sujet un peu plus tard. A noter : Cornelia Hüttenmoser a été nommée au CC comme responsable des activités, et tant Valeska Müller que Corinna Hess ont réussi avec brio les examens préliminaires de la SCS pour les aspirants-juges de race.

Pour le groupe romand, les habituelles sorties de printemps, d'automne et de Noël, se sont bien passées, harmonieusement et joyeusement. La journée « Agility pour chien et maître », s'est déroulée à Mézières, sur le terrain des « pattes blanches », animée de main de maître par Chrissy Gobet que je remercie encore pour sa disponibilité; un excellent souvenir pour les participants.

Cela étant, l'érosion du nombre des membres continue, aussi le comité central a élaboré un nouveau flyer de présentation du CCS ; j'en ai à disposition en français pour ceux que cela intéresse.

Vous constaterez lors de la lecture des comptes, que ceux-ci sont équilibrés. Et, répétition, un déficit structurel est à craindre ces prochaines années, il nous faut donc absolument trouver de nouveaux membres, car les dépenses sont déjà au minimum.

Comme vous avez pu le lire, après huit ans de bons et loyaux services, Patricia et Raph ont pris leur retraite de rédacteurs, et je les remercie chaleureusement pour tout leur travail. Ce n'est cependant pas la fin de notre Echo des collies, nous y reviendrons un peu plus tard.

Pour conclure, je remercie chaleureusement pour leur constant soutien et leur collaboration, mes collègues du Comité, Françoise et Danièle, ainsi que Jacques pour l'aide qu'il nous apporte lors de l'organisation de nos activités.

Il ne me reste qu'à vous souhaiter une agréable fin d'assemblée et espère vous voir nombreux à nos prochaines manifestations.

Votre Président
Jean-Jacques Jossevel

Rapport de la caissière

La caissière, Françoise Thibaud commente les comptes qui ont été distribués en début de séance. On constate un léger bénéfice de 53.40 francs. La fortune du Groupe Romand se monte à 19'488.40 francs. Inventaire du matériel, hors bilan: 3'875.05 francs.

Rapport des vérificateurs aux comptes

Iren Gallizioli, vérificatrice des comptes lit son rapport et demande d'accepter les comptes tels que présentés et de donner décharge au comité.

5. Décharge au Comité et aux vérificateurs.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité et décharge est donnée au comité.

6. Admissions, démissions, radiations.

Il y a eu 6 démissions, 1 radiation, 1 décès et 2 adhésions en 2016. Le nombre de membres du Groupe Romand est de 42 au 31 décembre 2016.

7. Cotisations et finance d'entrée

Concernant les membres vétérans, d'honneur et insigne du mérite, le CCS devra adapter ses statuts, et le Groupe Romand aussi. En effet, à partir du 23 avril 2016, il n'y a plus d'exemption de cotisation SCS pour ces membres. Chaque club devra donc continuer à verser les 15 francs par membre à la SCS. Les membres nommés vétérans, etc., avant cette date en restent exemptés. Assez compliqué pour les clubs.

Hormis cette modification, les cotisations pour 2018 restent inchangées.

8. Election d'un suppléant vérificateur aux comptes.

Nicolas Dreyer est nommé suppléant vérificateur des comptes à l'unanimité.

9. Programme 2017:

Le programme complet du CCS est publié sur le site du CCS et par ailleurs, chacun l'a reçu avec les cotisations. Il y a un changement pour le Groupe Romand : la sortie du 2 juillet 2017 est reportée au 9 juillet 2017.

Exposition « Lemanic Collie Show » à Montricher	dimanche	7	mai 2017
Sortie de printemps	dimanche	11	juin 2017
Journée des collies	dimanche	9	juillet 2017
Sortie d'automne	dimanche	3	septembre 2017
Noël des collies	dimanche	3	décembre 2017

Les informations concernant ces dates vous parviendront en temps utile.

10. Distinctions.

Il n'a pas de distinction pour cette année, Jean-Jacques remet les diplômes, sans classement qualitatif à

- Françoise Thibaud pour Tarja
- À lui-même... pour Kalena et Vicky

11. Propositions individuelles.

Aucune proposition individuelle n'a été reçue avant cette assemblée.

12. Divers.

a) **Tests ADN** : lors de l'AG du CCS, le 4 mars 2017, les membres ont acceptés un test ADN de filiation. Les chiens qui voudront se présenter à la sélection d'élevage devront l'avoir fait au préalable. Le comité du CCS a obtenu des tarifs intéressants auprès d'un laboratoire allemand, Certagen GmbH. Nicolas Dreyer cite Laboklin, qui font un kit bon marché pour les CEA-PRA, DM et MDR1 avec un test de plus (HUU) compris dans le kit. Par ailleurs, les exigences du règlement d'élevage ne sont pas claires, un point à expliciter. Il n'y a des difficultés à connaître les laboratoires reconnus.

b) **Echo des Collies** : Suite au retrait de Raph et Patricia pour la rédaction, Sophie Rüttimann s'est proposée pour reprendre le flambeau. Elle compte sur tous les membres pour lui faire parvenir des articles et des photos.

13. Exposition Lemanic Collie Show : Le président fait état de la préparation, qui est déjà bien avancée. Il manque encore des personnes pour s'occuper des montage (le samedi 6 mai, et démontage le dimanche en fin d'après-midi, ainsi que pour tenir la buvette. Plusieurs personnes se sont spontanément offertes pour ces tâches. Merci à elles.

La parole n'étant plus demandée, le président lève la séance à 13h.45

Le Groupe Romand offre l'apéritif, et un repas (libre) est pris en commun.

Echandens, le 26 mars 2017

La secrétaire
Danièle Waeber,